

VELO CLUB DE L'OUEST

REGLEMENT PARTICULIER

« PRIX DE LA VILLE DE SAINT-PAUL »

Dimanche 31 mai 2009

ITINERAIRE :

CIRCUIT DE 1.900 Km.

Départ et Arrivée : Route de Cambaie au niveau de l'Avenue de la Rivière des Galets, à droite Avenue du Grand Piton, 2^{ème} à gauche vers route de Concassage, à droite vers le rond point de l'axe mixte, à droite vers la route de Cambaie.

CATEGORIES ET HORAIRES

Pass'Cyclisme + Cadets :	départ à 08 h 00	1 h 30 + 2 tours
Pélicenciés :	départ à 09 h 45	600 m
Poussins :	départ à 09 h 50	1 tour
Pupilles :	départ à 10 h 00	2 tours
Benjamins :	départ à 10 h 30	4 tours
Minime :	départ à 11 h 00	45 min + 2 tours
Féminine :	départ à 11 h 01	45 min + 2 tours
Cat. 1/2/3/ Junior :	départ à 13 h 00	2 h + 3 tours

RAVITAILLEMENT :

Autorisé uniquement pour la catégorie 1/2/3/ Junior dans les parties montante à droite de la route.

DEPANNAGE :

Autorisé pour toutes les catégories au podium, 1 tour rendu après constatation de crevaison par le commissaire.

ENGAGEMENT :

6 € par coureur.

RECOMPENSES :

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf les Espoirs, Vétérans (1/2) où seul le premier sera récompensé.

GRILLE DES PRIX :

Selon la grille du Comité Régional de Cyclisme.

COMMISSAIRES :

Messieurs GONNEAU Jean Denis,
GOULJAR Eddy, NATIVEL Pierrot, NOMARI
Jean Marc, RUBENS Jean Philippe,
Mme MASCAREL Marie-Annick

IMPORTANT

Les coureurs doivent respecter le Code de la Route.

Aucun piétons et voitures ne devront se mettre sur la Contre Allée et Giratoire.

A noter également la présence de coussin berlinois sur la Contre Allée.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.

Luce HUBERT.